

Troisième jour de la grève générale illimitée de la FAE

Les Québécoises et Québécois appuient les demandes des profs qui visent à améliorer l'école publique

Montréal, le 27 novembre 2023 – Un sondage Léger, réalisé du 17 au 19 novembre auprès de 1063 Québécoises et Québécois et commandé par la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), révèle que les Québécoises et Québécois appuient fortement les demandes des enseignantes et enseignants qui visent à améliorer leurs conditions de travail et les conditions d'apprentissage de leurs élèves, jeunes et adultes.

« Les résultats de ce sondage sont très éloquents. Non seulement la population s'est mobilisée avec nous dans la rue jeudi dernier, mais les Québécoises et Québécois jugent que les solutions proposées par la FAE sont justes, réalistes et pertinentes à leurs yeux. Toutes et tous comprennent très bien qu'en améliorant les conditions de travail des profs, nous favoriserons de meilleures conditions d'apprentissage pour nos élèves et c'est toute l'école publique qui en ressortira gagnante. Nous avons hâte que le gouvernement de François Legault le comprenne lui aussi, puisqu'il a été élu en vantant de faire l'éducation sa priorité », a déclaré Mélanie Hubert, présidente de la FAE.

Sur la composition de la classe

Les enseignantes et enseignants revendiquent que la composition de la classe soit le principal enjeu sur lequel le gouvernement se concentre dans le cadre de cette négociation. La classe ordinaire a franchi un seuil de difficulté tel qu'elle constitue une contrainte à l'enseignement et aux apprentissages. Contrairement à ce que déclare la présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, ce ne sont pas que les jeunes profs qui ont des classes difficiles dans les écoles publiques du Québec, mais une grande majorité d'enseignantes et enseignants.

La FAE défendra toujours l'idée que l'école doit accueillir TOUS les élèves, nonobstant leur origine, classe sociale ou difficulté. Cependant, le choix de la classe spécialisée, avec ses plus petits groupes et son personnel enseignant formé en adaptation scolaire, s'impose et représente, pour plusieurs élèves, ce qui leur conviendrait le mieux. Il en va de même pour les jeunes issus de l'immigration : miser sur l'immersion en classe ordinaire ne remplacera jamais la classe d'accueil et son programme adapté, confiés aux soins d'une enseignante ou d'un enseignant dûment formé pour cette réalité. Ce n'est pas seulement à la classe ordinaire, mais bien à l'école tout entière qu'incombe la responsabilité d'accueillir les élèves.

Or, il appert que cet enjeu est tout aussi primordial pour les Québécoises et Québécois.

- 90 % d'entre eux estiment qu'il faut s'assurer que les **élèves** qui rencontrent des **difficultés** dans leur parcours scolaire soient **évalués rapidement** en établissant un délai maximal à respecter;



- 88 % croient qu'il faut ajouter **plus de classes spécialisées** pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA);
- 85 % jugent favorable d'introduire un **mécanisme pour parvenir à une meilleure composition de la classe** (nombres restreints d'élèves présentant des difficultés d'apprentissage) afin d'avoir des classes plus équilibrées et ainsi améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et l'exercice des enseignants;
- 76 % sont d'accord pour ajouter **plus de classes d'accueil** pour les élèves issus de l'immigration récente.

Par ailleurs, 85 % des personnes répondantes estiment qu'il faut mettre en place un processus afin de garantir que les **informations sur les élèves les suivent tout au long de leur parcours scolaire**, par exemple lors du passage du primaire au secondaire.

Sur le télétravail

La nature du travail des enseignantes et enseignants rend plus difficile l'application de certaines solutions pouvant favoriser la conciliation famille-travail-vie personnelle. En effet, les enseignantes et enseignants travaillent en fonction d'un calendrier scolaire et d'un horaire quotidien établis. Or, les changements de la société québécoise amènent de nouvelles réalités familiales, comme prendre soin de parents vieillissants, et il est important que le personnel enseignant puisse aussi bénéficier de différents congés.

Or, il appert que les Québécoises et Québécois comprennent bien ces demandes et les appuis lorsqu'elles viennent des enseignantes et enseignants.

- 82 % estiment qu'il faut permettre aux enseignantes et enseignants d'**effectuer en télétravail du travail personnel**, soit des tâches comme la correction et la planification en dehors des périodes d'enseignement, s'ils (elles) le jugent pertinent;
- Lors de certaines **journées pédagogiques**, cette proportion est de 77 %.

Sur les conditions salariales

Malgré un certain rattrapage lors de la dernière négociation, les enseignantes et enseignants du Québec gagnent encore un salaire en deçà de la moyenne canadienne et il leur faut trois années de plus que leurs collègues des autres provinces pour atteindre le maximum de l'échelle salariale (13 ans plutôt que 10).

Or, les Québécoises et Québécois semblent d'accord avec le fait qu'il faut offrir des conditions salariales à la hauteur de la contribution des enseignantes et enseignants à la société.

- 82 % jugent favorable **d'augmenter le salaire des enseignantes et enseignants** afin d'atteindre la moyenne canadienne;
- 74 % jugent favorables de **réduire le nombre d'années nécessaires pour parvenir au maximum de l'échelle**, sachant qu'une personne enseignante au Québec doit attendre 13 ans plutôt que 10 ans ailleurs au Canada, en moyenne, pour atteindre le sommet de l'échelle.

« Au nom de nos 66 500 membres qui sont en grève générale illimitée pour la 3^e journée, je souhaite remercier les Québécoises et Québécois de leur appui. Non seulement voit-on celui dans ce sondage, mais surtout parce qu'ils appuient les lignes de piquetage. Plus que jamais, les enseignantes et enseignants sont déterminés à faire évoluer le système d'éducation publique du Québec et vos gestes de solidarité, petits et grands, font toute la différence », conclut madame Hubert.

Pour prendre connaissance de toutes les demandes formulées par les enseignantes et enseignants dans le cadre de la négociation visant à renouveler leur contrat de travail : <https://www.lafae.qc.ca/negociation-nationale>

À propos de la FAE

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent plus de 66 500 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire de l'École Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 3 000 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans les régions de Montréal, de la Capitale-Nationale, de Laval, de l'Outaouais, des Laurentides, de l'Estrie et de la Montérégie, où se situent les quatre plus grands pôles urbains du Québec.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement
Renseignements : Marie-Josée Nantel
mj.nantel@lafae.qc.ca | 514 709-7763